

N°	1	7	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

<p>OBJET :</p> <p>- Recrutement sur le poste de secrétaire comptable</p>	<p>L'an deux mil neuf Le lundi 30 mars à 9 h 30, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 20 mars 2009, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint</i></p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. AUBRY, BIGNON, MAQUET, PECQUERY, SENEAL.</p> <p>Absents excusés : Mme, HUREL, MM. ARCILLON, DECORDE, DUHAMEL, JACOB, JUMEL, LOIN, MAUGEZ, VANSEVENANT (pouvoir à M. Pecquery)</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>16 mars 2009 <small>(2^{ème} convocation suite à l'annulation du CA du 20/03/09 faute de quorum)</small></p>	<p align="center"><u>- Recrutement sur le poste de secrétaire comptable</u></p> <p>M. PECQUERY indique que le contrat de travail de Mme BUCHARD expirera le 31 juillet prochain.</p> <p>Mme BUCHARD décidant d'arrêter sa carrière, le poste d'administratif sera donc vacant. Compte tenu de l'importance d'un tel poste, et en l'absence de M. BILLARD, il serait souhaitable qu'un recrutement soit envisagé pour le 1^{er} juillet prochain, afin que la nouvelle personne embauchée puisse être formée durant 1 mois par Mme BUCHARD.</p>
<p>NOMBRE DE DELEGUES :</p>	<p>Mme BUCHARD avait bénéficié de contrats aidés qui existent toujours : il pourrait être intéressant de passer à nouveau une convention avec le pôle emploi sur ce point.</p>
<p>En exercice 15</p>	
<p>Présents 6</p>	<p><i>Le Conseil autorise le Président à prendre toutes dispositions pour qu'en l'absence de candidatures statutaires, le recrutement puisse se faire sous la forme contractuelle et à signer le contrat. La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget primitif 2009.</i></p>
<p>Votants 6</p>	

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY